



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E174784

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 27/06/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2018

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC FREJUS 2018B00893

Siret : 840 184 063 00021

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 9039916

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145114536

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145114536

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BIOAZUR HABITAT

609 AVENUE DES LIONS  
POLE CAPITOU NORD  
83600 FREJUS

Téléphone : 04 94 83 50 50

Portable : 06 12 81 01 11

Fax :

Site Internet : www.bioazur-habitat.com

E-mail : direction@bioazur-habitat.com

Responsabilité légale :

DELEUZE CORINE GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	05/06/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	02/07/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	10/12/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	11/02/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.